CDF-2173-2174-p01.qxp_GAB ACTUALITE 10/07/2026 15:46 Page 1

Les convertis de la onzième heure

Dans la parabole, les ouvriers qui ont travaillé à la seule onzième heure reçoivent le même denier que ceux qui ont porté « le poids du jour et de la chaleur ». La Bible y voit la grâce. Les chirurgiens-dentistes, en lisant le rapport Charges et produits pour 2027[1], y verront plutôt une ironie familière : l'Assurance maladie s'est enfin convertie à la prévention.

Elle en fait même, nous dit-elle, une « grande cause décennale ». Quarante propositions, trois axes – prévenir, organiser, payer « le juste soin au juste prix » – pour contenir un déficit de 13,8 milliards d'euros et dégager 3,9 milliards d'économies en 2027. Parmi elles, l'annualisation de M'T Dents déjà en vigueur. Qui s'en plaindrait ? Certainement pas une profession qui prêche depuis un demi-siècle, dans le désert budgétaire, que la carie évitée coûte moins cher que la couronne posée, et qu'un examen bucco-dentaire annuel vaut mieux que tous les plans de redressement. Bossuet moquait déjà ceux qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes. La Cnam, elle, promeut d'un côté la prévention et, de l'autre, menace et décourage tous ceux qui appliquent le programme « génération sans carie » avec un tiers-payant 100 % AMO, seul moyen garantissant au patient l'accès aux soins et au chirurgien-dentiste ses honoraires conventionnels !

On continue à feuilleter ce rapport et on y trouve un tout autre regard porté sur la santé bucco-dentaire de nos concitoyens. Le volume du panier sans reste à charge est stable depuis 2020 ? Peu importe : on y souligne la progression des couronnes monolithiques zircone hors molaires (+ 41 %) et des céramiques monolithiques sur le secteur antérieur (+ 42 %), comme autant d'anomalies à corriger. Étrange lecture. Lorsque les Français renoncent aux soins, c'est un scandale sanitaire ; lorsqu'ils y accèdent enfin, grâce à une réforme que notre profession a portée à bout de bras et largement financée par ses propres honoraires plafonnés, cela devient une « dynamique » à surveiller. Le succès du 100 % Santé, mesuré en sourires restaurés, se retrouve pesé en points d'Ondam.

C'est toute l'ambiguïté du « juste soin au juste prix » : formule impeccable, à condition de savoir qui définit le juste. Si le juste soin est celui que la science et la clinique recommandent, nous signons des deux mains. S'il est celui que la trésorerie tolère, nous avons déjà donné – et nos patients aussi, eux qui ont supporté, il y a moins de 3 ans, l'augmentation du ticket modérateur (passant de 30 à 40 %) sur les seuls soins dentaires, comme si la santé orale était un luxe.

La prévention bucco-dentaire n'est pas une variable d'ajustement conjoncturelle que l'on affiche faute d'idées novatrices. C'est d'abord la capacité de garantir les droits élémentaires des acteurs qui la mettent en œuvre ; une convention respectée et une même garantie de l'accès aux soins et des honoraires. Les chirurgiens-dentistes n'ont pas attendu la onzième heure pour entrer dans la vigne : ils y travaillent depuis l'aube. Que l'Assurance maladie les rejoigne, fort bien. Qu'elle ne s'avise pas, en prime, de leur compter le denier.



Marc Sabek
1ER VICE-PRÉSIDENT
@MARCSABEK

1. https://www.assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2026-07_rapport-propositions-pour-2027_assurance-maladie.pdf